



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
de l'École polyvalente de l'Érablière,
qui s'est tenue par visioconférence, le 3 novembre 2021, à 19 h 00**

Sont présent(e)s :

Ayotte, Joanne	Enseignante
Bacon, Nathalie	Parent
Bilodeau, Francine	Parent
Boucher, Marie-Eve	Professionnelle
Brunet, Mélanie	Enseignante
Chesnais, Servane	Parent
Ciura, Karine Ann	Parent
Girard, Manon	Parent
Joanisse, Marie-France	Parent
Labrecque, Martin	Enseignant
Larocque, Isabelle-Anne	Parent
Pelletier, Sylvie	Enseignante
Perron, Chantal	Soutien
Pichereau, Jean-Charles	Parent
Potvin, Lisa-Anne	Parent
Proteau, Steeves	Parent
Rioux, Nathalie	Directrice
Thibault, René	Enseignant

Sont absents (es) :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Mme Bacon souhaite la bienvenue à tous les membres. Elle constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 01.

2. Adoption de l'ordre du jour (CÉ-2021-2022-13)

Aucune modification n'est demandée. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M Proteau. L'ordre du jour est donc adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2021 et suivi (CÉ-2021-2022-14)

M Thibault propose l'adoption du procès-verbal du 29 septembre. Ce dernier est donc adopté à l'unanimité.

Mme Bacon demande les suivis de la dernière rencontre concernant le projet « Explorateurs d'un jour ». Mme Boucher répond que tous les métiers sont acceptés, mais les élèves sont responsables de se trouver un mentor. De plus, un des critères de recrutement est que le stage soit en présentiel et non en télétravail. Elle ajoute aussi que le passeport vaccinal sera exigé pour participer à cette activité.



Mme Rioux mentionne aux membres qu'elle poursuit sa recherche pour recruter un membre de la communauté. Elle suggère de solliciter le conseiller municipal du quartier.

Mme Chesnais fera des vérifications avec des personnes responsables des immeubles qui se trouvent face à l'école afin de voir si une de celles-ci seraient intéressées à représenter un membre de la communauté.

4. Parole au public

Aucun public

5. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (CÉ-2021-2022-15)

Mme Boucher explique les contenus en orientation qui seront abordés cette année. Elle explique que c'est à l'école de décider comment les services seront déployés au cours de l'année. Ces services sont offerts à tous les élèves de l'école. Deux contenus ne seront pas vus en 2021-2022 étant donnée la situation pandémique.

L'approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle est proposée par M Proteau. Celle- ci est donc approuvée à l'unanimité.

6. Offre de service alimentaire (CÉ-2021-2022-16)

Mme Rioux mentionne que présentement, le seul service alimentaire à l'école est « La Cabane », une mini-entreprise de l'école. Ce service est apprécié de tous et fonctionne très bien.

Cependant, plusieurs parents ont fait la demande pour que les élèves puissent bénéficier d'un service de traiteur à l'école. Des demandes de soumissions ont été demandées par l'école et Mme Rioux présente aux membres les différentes options offertes. Les membres du CÉ ont approuvé à la majorité d'offrir un service de traiteur à l'école.

13 membres ont voté pour l'acceptation du service en alimentation Mazolla. Celui-ci est donc accepté à la majorité.

7. Règles de régie interne (mise à jour)

Mme Rioux explique les règles de régie interne à tous les membres.

8. Suivi du projet éducatif

Mme Rioux mentionne que les membres du personnel de l'école ont voté, lors de l'assemblée générale du 22 octobre 2021, pour la reconduction des trois valeurs déjà inscrites dans le projet éducatif. De ce fait, le respect, la communication et le plaisir seront les valeurs à poursuivre pour l'année scolaire en cours.

La poursuite de l'élaboration du plan éducatif se fera lors de la journée pédagogique du 12 novembre 2021.

9. États financiers

Mme Rioux parle des états financiers.

Elle parle des données ressorties : un léger surplus d'argent au niveau de l'enseignement (Cause : sorties n'ont pas été faites à cause de la pandémie). Au niveau

du soutien, il y a une différence entre ce qui avait été prévu et les faits réels. Moins de revenus ont été produits (entre autres les fonds pour les mini-entreprises qui ont été reconduits dans l'année suivante et les dons ont été transférés dans les fonds à destination spéciale. Les mini-entreprises n'ont pas rapporté de revenus l'an dernier.

Nous avions un déficit de 98000\$ l'an dernier. Ce déficit a diminué à 81000\$ cette année. C'est donc une belle amélioration. Les pertes de revenus sont en majorité à cause qu'il n'y avait pas d'activité (pratiquée dans nos gymnases) de la ville de Gatineau.

10. Consultation obligatoire auprès des élèves

Tous les élèves de l'école qui sont en mesure de le faire doivent être sondés sur la lutte contre l'intimidation à l'école. Pour se faire, ils compléteront un « Form » afin de répondre au sondage à l'ordinateur. Ce sont M Neault et Mme Cousineau qui seront responsables de la passation de ceux-ci. Il y aura par la suite, une présentation des résultats au conseil d'établissement et un plan de mise à jour sera fait afin de contrer l'intimidation dans notre école.

11. Calendrier des étapes et échéanciers

Une version corrigée sera déposée sur le site internet de l'école et un envoi massif de courriel aux parents sera fait prochainement.

12. Prévision des activités, sorties éducatives et campagne de financement

Mme Bacon informe les membres du projet à adopter.

Projet de résolution CÉ 2021-2022 pour approbation

TITRE : Sortie d'escalade au centre Altitude Gym (CÉ-2021-2022-17)

Madame Marie-Hélène Couture, enseignante d'éducation physique ainsi que monsieur Marc-André Daigle, enseignant en sciences et technologie, souhaitent réaliser une sortie le jeudi 18 novembre 2021 au centre d'escalade Altitude Gym avec les élèves de la classe d'activités sportives. Il y aura 22 élèves de la cinquième secondaire qui participeront à cette sortie.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Création d'une bonne chimie de groupe et des liens entre eux ainsi qu'avec les enseignants;
- ✓ Apprentissage d'un nouveau sport avec les bonnes techniques, et ce, de manière sécuritaire;
- ✓ Découverte d'une entreprise sportive de la région de l'Outaouais.

Le départ de l'école est prévu pour 9H20 et se fera en autobus scolaire. La destination du centre Altitude Gym se situe au 35, boulevard Saint-Raymond. Une pause dîner d'environ 30 minutes est prévue et une salle pour dîner est réservée au centre pour le repas. L'élève doit apporter un repas froid lors de cette journée.

La durée de l'activité est de 9H45 à 14H15. Le retour à l'école est prévu vers 15H00, les élèves pourront prendre l'autobus pour le retour à la maison comme à l'habitude ou se rendre à la maison pour les marcheurs.

L'autorisation parentale sera exigée et un formulaire à cet effet sera transmis aux parents afin qu'il soit signé. Une convention de participation devra également être signée par l'élève ainsi que le parent. Ce document est une décharge de responsabilités, renonciation aux réclamations, acceptation des risques et convention d'indemnisation que tous les participants du centre doivent signer.

Aucuns frais ne seront exigés, tous les frais sont assumés par le budget-classe avec les frais reliés au programme qui ont déjà été payés en début d'année.

L'élève doit prévoir : un repas froid, une bouteille d'eau, des vêtements et des espadrilles de sports. Il est important également que l'élève ait en sa possession sa carte d'assurance maladie.

L'élève qui ne peut pas participer à l'activité doit se présenter à l'école et suivre ses cours à l'horaire.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité, appuyée par Mme Ayotte.
L'activité est donc approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



TITRE : Activité d'information scolaire (Annulée)

Madame Jacinthe Roberge, direction adjointe, Madame Josiane Groulx, conseillère en information scolaire et madame Marie-Eve Boucher, conseillère d'orientation, souhaitent réaliser une activité d'information scolaire qui se déroulerait au courant de la semaine du 15 au 19 novembre 2021. Il y aura 159 élèves de la 4^e secondaire qui participeront à cette activité. Les élèves de la 5^e secondaire ainsi que du groupe FMS pourront s'ajouter.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Améliorer sa connaissance des formations professionnelles par l'exploration de différents programmes d'étude.

Il a été décidé par les directions générales des 4 Centres de services scolaires en Outaouais que les élèves de la 4^e secondaire de toutes les écoles secondaires participeront aux journées portes ouvertes de la formation professionnelle.

À l'école polyvalente de l'Érablière, les élèves de 5^e secondaire ainsi que les élèves de la FMS sont invités à y participer sur une base volontaire. L'élève fera son 1^{er} et 2^e choix du centre de formation professionnelle qu'il aimerait visiter. À la date de la visite, l'élève pourra ainsi visiter le CFP et avoir des informations sur les différents programmes offerts.

Les parents des élèves de la 4^e secondaire seront informés par courriel de cette activité (date, heures et transport). Les parents qui n'autorisent pas la participation de leur enfant, devront aviser l'école.

Mme Rioux parle dans activités parascolaires, entre autres club de curling, club de ski alpin, club de Filles actives, projet de plein en développement, offre de service en musique, club de course, activités entrepreneuriales ; la Cabane, Erablisac, club de jeux de société, English club.

Aucuns frais ne sont exigés à l'élève pour sa participation. Le coût des autobus est assumé par le budget prioritaire des directions générales des CSS. Une autorisation parentale sera exigée auprès des parents des élèves volontaires de la 5^e secondaire et de la FMS.

Madame Boucher mentionne aux membres que l'activité est annulée.

Approuvé par le conseil d'établissement

Refusé par le conseil d'établissement

13. Correspondance

Aucune correspondance

14. Mot de la directrice

Elle explique que la secrétaire de gestion est absente et que c'est Mme Nathacha Desjardins qui la remplace et qui remplacera, de même, la responsable des finances. Mme Rioux annonce qu'elle prendra un congé différé (à partir du 10 décembre jusqu'en juillet 2022. Elle ne sait pas encore qui la remplacera (les élèves, les parents ainsi que les membres du personnel en seront informés).

15. Mot de la représentante au comité de parents

Mme Joanisse explique qu'ils ont eu une rencontre le 4 octobre 2021. Mme Dufour a expliqué qu'il n'avait pas eu de problème avec l'itinérance dans le quartier. Elle a annoncé qu'après 6 ans, nous avons atteint les objectifs de diplomation qui étaient souhaités en 7 ans. Elle a aussi parlé de l'école qui naîtra à VDM et ses projets. Mme Dufour rencontrera les candidats à la future mairie. Elle termine en mentionnant un possible projet pilote sur le transport scolaire en lien avec le code QR qui faciliterait la gestion pour les parents au niveau des absences. Comité EHDAA (39 personnes présentes lors de cette rencontre).

16. Mot des enseignant(e)s

Mme Pelletier évoque que les élèves et les enseignants sont emballés de pouvoir recommencer les activités à l'école.

17. Mot de la représentante du personnel de soutien

Mme Perron évoque que les activités à l'école font du bien à tous les élèves. Aussi elle remercie la direction et ses membres d'avoir accepté la proposition du Groupe ADN lors du dernier conseil d'établissement; « Ce fût un beau début de projet que les élèves ont apprécié ».



18. Mot de la représentante du personnel professionnel

Mme Groulx et Mme Boucher ont fait la tournée des groupes de 3e secondaire (PPO) pour les informer des services en orientation et un atelier de connaissance de soi a été fait. La semaine dernière, une tournée a été faite en 5e secondaire pour offrir et parler des choix aux élèves des formations possibles après le secondaire. Pour le secondaire 4, il y a eu tournée des classes pour la préparation du salon des formations qui aura lieu en début décembre.

Voici quelques éléments d'information à transmettre concernant le Service d'orthopédagogie au 2e cycle (*3e secondaire régulier, aquatique et PMR et 4e et 5e secondaire*):

- À la mi-septembre, présentation du Service d'orthopédagogie à l'ensemble du personnel de l'école dans le cadre d'une assemblée générale.
- Le service d'orthopédagogie en 3^e secondaire :
 - En septembre, **phase d'analyse des dossiers orthopédagogiques** des élèves de 3^e secondaire dans le cadre du passage du 1^{er} cycle au 2^e cycle.

Soutien direct aux élèves:

Depuis octobre, suivi de rééducation orthopédagogique compensatoire en sous-groupe, ayant un trouble spécifique d'apprentissage et des facteurs de vulnérabilités jugés importants au plan de leur réussite scolaire, afin de développer les stratégies de lecture et d'écriture

- Suivi orthopédagogique ,par le biais de rencontres individuelles, visant la mise en place des outils d'aide à la lecture et l'écriture ou visant le maintien de l'utilisation optimale des outils d'aide à la lecture et l'écriture.
 - Accompagnement orthopédagogique en situation d'évaluation
- Le service d'orthopédagogie en 4^e et 5^e secondaire est offert depuis septembre.
- **Soutien direct aux élèves:**
 - Suivi orthopédagogique, par le biais de rencontres individuelles, visant la mise en place des outils d'aide à la lecture et l'écriture ou visant le maintien de l'utilisation optimale des outils d'aide à la lecture et l'écriture.
 - Accompagnements orthopédagogiques en situation d'évaluation.

- **Soutien indirect auprès des élèves du 2e cycle par le biais des activités suivantes:**
 - Participation à l'élaboration des plans d'intervention pour les nouveaux élèves bénéficiant du service d'orthopédagogie
 - Soutien aux enseignants afin de mieux préciser et comprendre le profil de fonctionnement des élèves bénéficiant du service d'orthopédagogie,
 - Révision de certains plans d'intervention, à distance ou en présentiel, avec la direction, les parents, l'élève et les intervenants scolaires concernés par la situation de l'élève présentant un trouble d'apprentissage
 - Communication écrite transmise en octobre à l'ensemble des élèves bénéficiant du service ainsi qu'à leurs parents concernant les modalités relatives à la prise des rendez-vous orthopédagogiques en situation d'évaluation.

19. Mot du représentant de la communauté

Aucun représentant de la communauté n'est présent.



École polyvalente de

l'Érablière

20. Questions diverses

Aucune question.

21. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu en visioconférence, le 15 décembre 2021 à 19 :00 h.

22. Levée de la séance (CÉ-2021-2022-18)

La levée de la séance est proposée par M Proteau. La séance est donc levée à 20 h 43.